



Parti Pirate,
référéndum « STOP BILLAG »,
case postale, 1337 Vallorbe

partipirate.ch
www.partipirate.ch



**Référéndum contre
la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)**

(publiée dans la Feuille fédérale le 7 octobre 2014).
Les citoyennes et citoyens suisses soussigné(s) ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 60), que la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) soit soumise au vote du peuple.
Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton	N° postal	Commune politique
--------	-----------	-------------------

Nom	Prénom	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle en (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					
5					

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Expiration du délai référendaire: 15 janvier 2015

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ... (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Sceau

Lieu:

Date:

Signature:

Fonction

officielle:

Si vous souhaitez appuyer la demande de référendum, vous pouvez imprimer cette liste de signatures, la remplir, la mettre dans une enveloppe et la renvoyer le plus vite possible avant le 15 janvier 2015 à l'adresse:
Parti Pirate, référendum « STOP BILLAG », Case postale, 1337 Vallorbe

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Section des droits politiques
Palais fédéral ouest
3003 Berne



Bundeskanzlei BK
Chancellerie fédérale CF
Cancellaria federale Caf

Formalldlich
im Ordnung
17.10.2014